

■ **Optimax S.à r.l.**, à La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 37. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 05.07.2002. But: graphisme, impressions et éditions. Capital: CHF 35'000. Apports en nature: mobilier, machines de bureau et matériel informatique, selon convention du 05.07.2002 pour CHF 15'000, montant entièrement imputé sur le capital-social. Associés: Hofstetter Damiel, de Buchholterberg, à La Chaux-de-Fonds, avec une part sociale de CHF 30'000, et Bernardino Carlos, du Portugal, à La Chaux-de-Fonds, avec une part sociale de CHF 5'000. Gérant: l'associé Hofstetter Damiel avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 1964 du 11.07.2002  
(00565388 / CH-645.4.095.893-6)